



Paroisse Saint-Thomas

GRENOBLE-ABBAYE
ST-MARTIN-D'HERES
GIERES - VENON

DÉCEMBRE 2021

APPEL À CONTRIBUTION PAROISSIALE IMMOBILIÈRE

Tous mobilisés !

Le site de Notre Dame de la Salette est le centre paroissial de la paroisse. D'autre part, l'église de Notre Dame de la Salette est la plus grande des 7 églises situées sur la paroisse Saint-Thomas. S'y déroulent de nombreux offices tout au long de la semaine (messes, funérailles, baptêmes, mariages...). L'église de Notre Dame de la Salette est un lieu très important, une église de pierre pour que l'Eglise-communauté puisse se retrouver dans le Seigneur les uns avec les autres. **Une église fraternelle, accueillante et solidaire comme nous l'avons exprimé dans notre projet pastoral paroissial.**

Nous faisons donc appel à votre générosité pour réaliser les travaux.

Vous trouverez au verso le document de collecte qui donne droit à une réduction d'impôt sur le revenu (dans la mesure où vous êtes imposable). La Contribution Immobilière Paroissiale sert l'ensemble des projets immobiliers de la paroisse, présents et futurs, dont les deux projets qui sont présentés dans ce document. Toute participation est importante. Nous vous remercions vivement pour votre aide.

Père Benoît de Menou Etienne TISON
Curé.....Econome



La mobilisation de la communauté paroissiale pour ce beau lieu est essentielle !



Travaux à réaliser...

Réparation des joints de la verrière

Lors de fortes pluies, des fuites d'eau ont déjà été constatées sur le chœur et sur les côtés des bancs.

Après avoir consulté plusieurs sous-traitants, nous avons opté pour un remplacement des joints entre les parois vitrées et les huisseries métalliques.



Mais le problème étant chronique il nous a fallu envisager des réparations plus pérennes que les petites réparations faites jusqu'à présent. Il faut donc prévoir de changer les joints de toute la verrière pour un montant de 40 000 euros. La réparation devrait être solide pour de nombreuses années. Vu le coût, nous étalerons le chantier sur les 3 ou 4 ans à venir et en fonction de la contribution en commençant bien sûr par les fuites.

Installation du campanile St Jacques

L'église de St Jacques située à Grenoble a été détruite à la suite d'un incendie et elle ne sera pas reconstruite. En revanche le campanile avec ses cloches sont restés intacts. Il est important de montrer aux paroissiens de St Jacques que leur campanile continuera d'être utilisé comme tel. Le diocèse a recherché une paroisse qui puisse réinstaller ce campanile. Notre Dame de la Salette représente un site particulièrement adapté.



Nous envisageons de faire réaliser le descellement du campanile de St Jacques, de le transporter et de le réinstaller à Notre Dame de la Salette côté avenue Benoit Frachon. Le montant des travaux est de 25 000 euros avec une aide du Diocèse de 10 000 euros.

Contribution Paroissiale Immobilière

Oui je fais un don pour la contribution paroissiale immobilière.

Je fais un chèque à l'ordre de « **ADG CPI PAR06** »

Mon don est de Euros et je bénéficie d'une économie d'impôt.

Votre don à compter du 2 juin 2021 et jusqu'au 31 décembre 2022 donne droit à une réduction d'impôt sur le revenu à hauteur de 75% dans la limite de 554 euros (ensemble des dons depuis le 2 juin aux associations culturelles), au-delà l'abattement sera de 66 % dans la limite de 20% du revenu. Par exemple un don de 100 € ne vous en coûtera que 25 € en tenant compte de l'économie d'impôt. Vous recevrez un reçu fin janvier 2022, à joindre à votre déclaration concernant 2022.

Merci de retourner ce formulaire accompagné de votre don à :

Maison Paroissiale
Paroisse Saint-Thomas
6, rue Friedrich ENGELS
38400 St Martin d'Hères

NOM, PRENOM

MAIL.....

TELEPHONE.....

ADRESSE.....

CODE POSTAL.....

VILLE.....